

# NOTE DE SYNTHÈSE BUDGET PRIMITIF 2018



Présentée en Commission des Finances le 15 février 2018

## **Investir pour l'avenir sans hausse de fiscalité :**

Notre ville ne connaîtra pas en 2018 de baisse importante de la Dotation Globale de Fonctionnement. En effet c'est l'arrêt de la contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques qui a pesé 1.5 millions d'Euros pour notre collectivité entre 2014 et 2017.

Celle-ci va être remplacée par un pacte financier entre l'État et les collectivités pour aboutir à une économie de 13 milliards en 5 ans. Cette économie sera le résultat d'un engagement des collectivités à ne pas dépasser 1,2 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement chaque année, à ne pas investir plus qu'actuellement, l'objectif étant de diminuer leur endettement.

Pour la commune de Mauguio cet objectif de 1,2 % sera difficile à tenir (on le voit pour le budget 2018 avec des dépenses réelles de fonctionnement qui augmentent de 2.67 % par rapport aux dépenses réalisées en 2017) car nous devons entretenir notre patrimoine, renforcer la proximité en mettant le citoyen au cœur de l'action, favoriser le lien social tout en s'engageant dans le développement durable. Ce qui entraîne une augmentation des dépenses de fonctionnement.

De même pour répondre aux préconisations du Schéma directeur, requalifier la station de Carnon, le besoin d'investissements supplémentaires est nécessaire et il nous faudra investir plus.

Concernant la suppression progressive de la taxe d'habitation au-dessous d'un certain niveau de revenus, ce n'est pas une bonne nouvelle pour les collectivités car même si l'État annonce la compenser intégralement, cette compensation sera déterminée par les taux et dégrèvements appliqués en 2017. La réforme de la fiscalité locale annoncée est un vrai enjeu pour plus d'équité dans ce domaine.

La situation financière de notre ville est solide : une capacité de désendettement à 3 ans, un taux d'épargne supérieur à 10% estimé fin 2018. De nombreuses villes envient notre situation financière.

Elle n'est pas le fruit du hasard, elle est le résultat d'une stratégie, d'innovation pour réduire les couts et créer de la valeur.

Cette situation financière permet aujourd'hui de financer un plan pluriannuel ambitieux estimé à 26.6 Millions d'euros entre 2018 et 2020 et de garantir une capacité de désendettement (7 années) inférieur aux limites d'alerte situées entre 8 et 12 années.

Nous connaissons toutes et tous l'urgence des mesures à prendre pour limiter le réchauffement climatique, rappelée par l'appel récent de 14 000 chercheurs du monde entier, rappelée lors du sommet climat à Paris du 12 décembre. Cela au niveau international, national mais aussi local.

Les investissements pour la rénovation énergétique de nos bâtiments municipaux sont porteurs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre mais aussi d'économies d'énergie et donc d'économies de fonctionnement.

Nous souhaitons également limiter la pollution lumineuse et ses impacts sur la biodiversité et la santé humaine.



Concernant les dépenses de fonctionnement, leur diminution ne peut être uniforme. Rappelons la priorité à donner aux équipements de proximité et à une politique sociale efficiente, car la crise économique actuelle a de fortes conséquences en termes de chômage et de précarité.

Nous devons réduire les coûts sans détruire la valeur, ainsi nous capitalisons sur les richesses humaines, l'efficacité et la qualité du service rendu à l'utilisateur et sur une administration éco responsable et durable. L'ensemble de ces axes de progrès sont co-construits par notre administration dans le cadre de l'ambitieux projet d'administration qu'elle porte avec notre total soutien.

Le budget primitif 2018 est équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de 29 200 000€ pour la section de fonctionnement et pour un montant de 18 832 765€ pour la section d'investissement. Afin de financer l'ensemble du programme d'investissement et de donner une plus grande visibilité au budget, il est nécessaire d'intégrer de façon anticipée les résultats du compte administratif 2017 au budget primitif 2018.

Les évolutions présentées ci-dessous sont calculées à partir des prévisions budgétaires totales 2017 (Budget primitif, budget supplémentaire, décision modificative et virements de crédits 2017).

# SOMMAIRE

---

## 1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- I. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
- II. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## 2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- I. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT
- II. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

## 1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### I- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<u>Les recettes de fonctionnement</u>	Pour mémoire budgets 2017	Propositions nouvelles 2018	Evolution
· résultat de fonctionnement reporté	4 412 844	2 878 242	-34,77%
· Produits des services et du domaine	1 391 500	1 361 000	-2,19%
· Impôts et taxes	22 805 200	23 296 800	2,16%
· Dotations et participations	1 219 500	1 064 000	-12,75%
· Autres produits de gestion courante	388 000	396 000	2,06%
· Atténuation de charges	82 000	60 000	-26,83%
· Produits exceptionnels	69 000	41 458	-39,92%
· Reprises sur provisions semi-budgétaires	6 500		-100,00%
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>30 374 544</b>	<b>29 097 500</b>	<b>-4,20%</b>
<i>Opérations d'ordre et travaux en régie</i>	106 000	102 500	-3,30%
<b>TOTAL DES RECETTES INSCRITES AU BUDGET</b>	<b>30 480 544</b>	<b>29 200 000</b>	<b>-4,20%</b>

Les prévisions des recettes de fonctionnement sont en baisse de – 4.20%

Malgré la progression des recettes fiscales directes et indirectes (+2.16%) due à :

- l'augmentation de +1.70% des bases (1% de coefficient de revalorisation des bases et 0.7% d'augmentation physique des bases)
- l'évolution marquée des taxes sur les droits de mutation à titre onéreux
- L'augmentation de la taxe de séjour

Une diminution des dotations et participations de -12.75% :

- En 2017, la commune a bénéficié de subvention au titre du plan Vigipirate dont elle ne bénéficiera pas en 2018
- Ce chapitre sera actualisé par décision modificative, dès la notification par les services de l'Etat des premières compensations liées aux exonérations de Taxe d'habitation.

Une diminution très nette du fonds de roulement -34.77% affecté au financement de la section d'investissement.

Le fonds de roulement permet d'autofinancer les dépenses d'investissement et de limiter un endettement à un niveau soutenable.

Le fonds de roulement a été consommé en partie pour financer les dépenses d'investissement 2017.

## II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La prévision des dépenses de fonctionnement affichent une diminution de – 4.20%

Cette diminution est due :



A la sortie du dispositif loi SRU

- En 2017, la commune contribuait à la pénalité fixée par la Loi SRU à hauteur de 422 000€ en raison d'un nombre de logements sociaux insuffisants au regard d'un taux de logements sociaux fixé à 25% par la loi.

En 2018, la commune sort du dispositif jusqu'en 2020 et n'aura pas de pénalités à régler.



A la baisse du fonds de roulement : -17.45%

En 2018, nous continuons d'entretenir le patrimoine scolaire, sportif et culturel,

L'entretien et la propreté de la ville est notre priorité et nous avons renforcé les budgets consacrés à ces politiques publiques.

Une partie de cette augmentation est compensée par les économies réalisées dans le cadre des actions de développement durable (baisse des consommations d'électricité, dématérialisation).

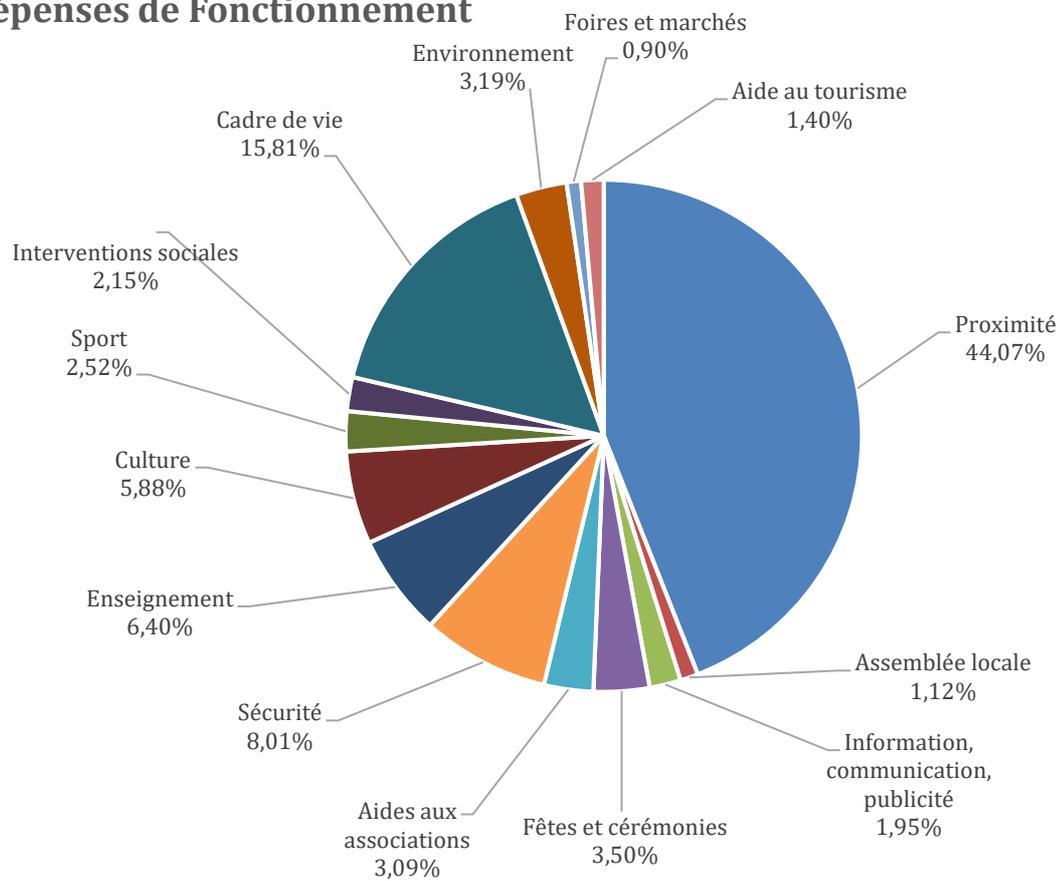
Nous anticipons des économies sur les consommations d'énergie.

Le chapitre des dépenses de personnel évolue très faiblement + 1.14% malgré l'augmentation du glissement vieillesse technicité estimé à 2.5%. La commune maintient ses engagements en matière d'optimisation des ressources humaines.

Les crédits consacrés aux subventions aux associations sont maintenus, la participation au Service d'incendie et de Secours progresse de + 90 000€ la participation de la commune versée au CCAS augmente de 10 000€. Ces augmentations font progresser le chapitre Charges de gestion courante de +3.83%.

<b><u>Les dépenses de fonctionnement</u></b>	<b>Pour mémoire budgets 2017</b>	<b>Propositions nouvelles 2018</b>	<b>Evolution</b>
· Charges à caractère général (dépenses pour le fonctionnement des services)	5 714 000	5 700 000	-0,25%
· Charges de personnel et frais assimilés	14 000 000	14 160 000	1,14%
· Atténuation de produits	876 000	462 000	-47,26%
· Charges de gestion courante (participations obligatoires)	2 372 700	2 463 500	3,83%
· Charges financières ICNE inclus	447 000	406 000	-9,17%
· Charges exceptionnelles	33 900	47 600	40,41%
· Dotations aux amortissements et provisions	28 900	0	-100,00%
· Dépenses imprévues	1044,2	10900	943,86%
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 473 544</b>	<b>23 250 000</b>	<b>-0,95%</b>
· <i>Dotation aux amortissements et aux provisions</i>	<i>950 000</i>	<i>950 000</i>	<i>0,00%</i>
· <i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>6 057 000</i>	<i>5 000 000</i>	<i>-17,45%</i>
<b>TOTAL DES DEPENSES INSCRITES AU BUDGET</b>	<b>30 480 544</b>	<b>29 200 000</b>	<b>-4,20%</b>

## Dépenses de Fonctionnement



## 2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### I - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles s'établissent à 18 832 766 €.

Elles augmentent en prévision de 47,16%

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Pour mémoire budgets 2017</b>	<b>Propositions nouvelles 2018</b>	<b>Evolution</b>
-			
Dotations et fonds divers (FCTVA, TLE, récupération de TVA EDF)	607 000	830 000	36,74%
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 390 934	4 478 766	222,00%
Subventions d'investissement	2 325 100	2 034 000	-12,52%
Emprunts	0	3 650 000	
Produit des cessions	740 000	1 829 000	147,16%
Autres immobilisations financières	6000	6000	
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>5 069 034</b>	<b>12 827 766</b>	<b>153,06%</b>
Dotations aux amortissements	950 000	950 000	0,00%
Opérations patrimoniales	55 000	55 000	0,00%
Résultat d'investissement reporté	666 835		
Virement de la section de fonctionnement	6 057 000	5 000 000	-17,45%
<b>RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>12 797 870</b>	<b>18 832 766</b>	<b>47,16%</b>

Le fonds de compensation de la TVA, calculé sur les réalisations N-1 en investissement témoigne d'une augmentation du taux de réalisation de la section d'investissement en 2017 et progresse de 36.74%.

L'Excédent de fonctionnement capitalisé permet de financer les reports de crédits.

Habituellement intégré lors du budget supplémentaire, nous avons décidé d'intégrer le financement des dépenses engagées non mandatées de façon anticipée dès la présentation du budget primitif.

#### **Les investissements sont également financés par les cessions de biens à hauteur de 1 829 000€.**

Vente de la Maison léguée par Mme PELISSIER estimée à 410 000€.

Vente de la maison Estève : 30 000€

Vente à la SPL l'Or aménagement des locaux de bureaux : 600 000€.

Vente à la SPL l'Or aménagement des terrains situés à la pointe de Mudaison dans le cadre de l'opération de LAFONT DE MAUGUIO : 414 000€.

L'épargne constituée pour partie par le fonds de roulement constaté au 31/12/2017 diminue de 17,45%

Le besoin d'emprunt pour l'année 2018 est estimé à 3 650 000€.

Il sera mobilisé en fonction de la réalisation des programmes d'investissement.

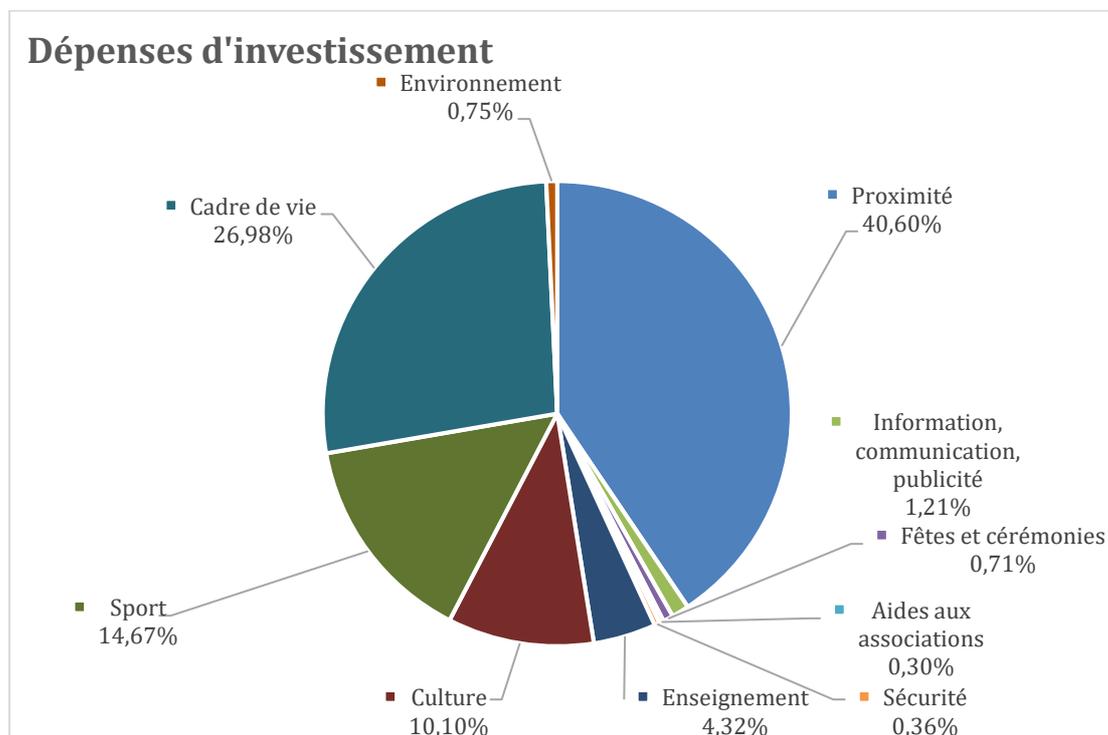
## II - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le PPI de la commune est ambitieux, il s'élève à 26.6 Millions d'euros.

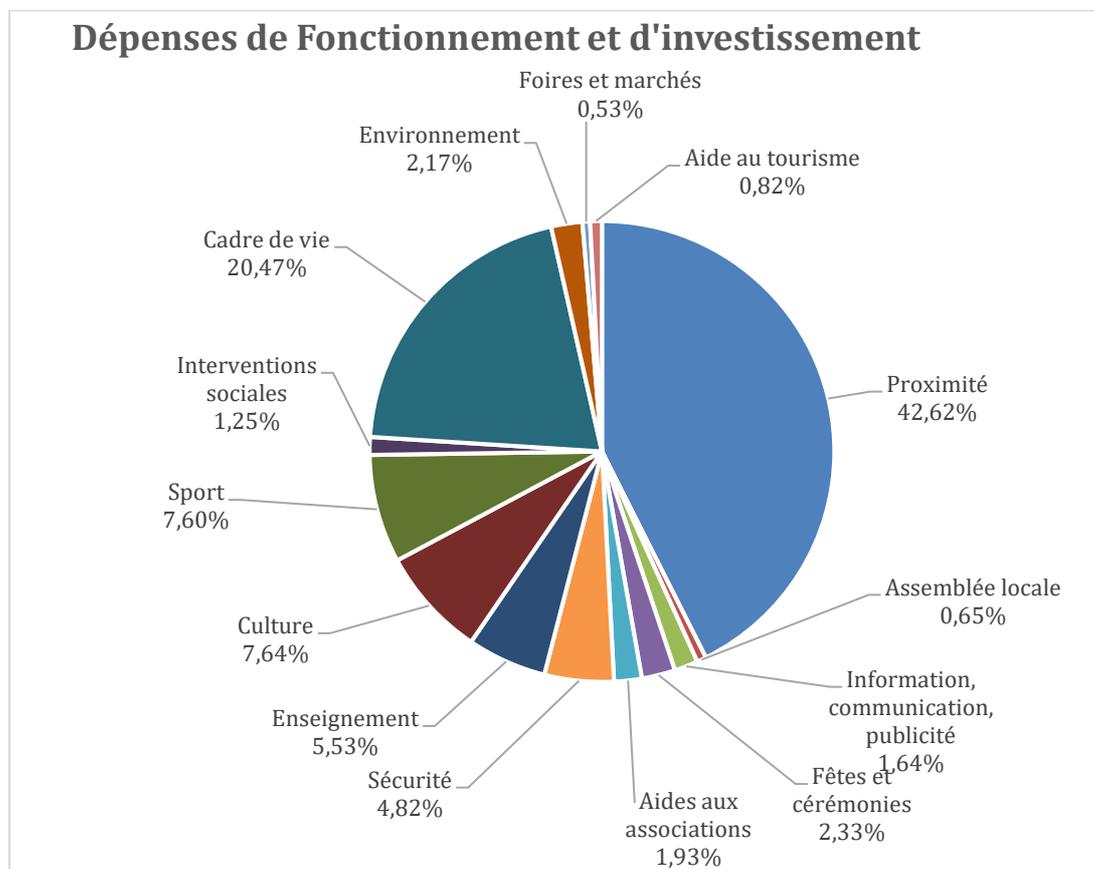
Un point d'étape concernant les études et les travaux du schéma directeur sera fait dans le courant de l'année afin d'affiner la programmation budgétaire.

La planification des études et des travaux qui seront réalisés sur Carnon sont confiés par mandat à la SPL l'or Aménagement.

### Pj : LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT



## CONCLUSION : SECTION D'INVESTISSEMENT



## LA GESTION DE LA DETTE ET LES PISTES D'OPTIMISATION

### Optimisation de la dette à taux fixe : améliorer les taux

Le gain total attendu s'élève à 12 500 €.

Référence Banque	CRD	Date RA Préavis	Index actuel	Durée Point de base	IRA Marge d'équilibre	Nouvel index	Gain estimé
CRCA11 Crédit Agricole	411 327 €	07/04/2018 07/03/2018	Taux fixe 4,94%	4,00 105 €	37 930 € 1,25%	Taux fixe 0,70%	6 200 €
CRCA12 Crédit Agricole	98 604 €	19/02/2018 19/01/2018	Taux fixe 4,70%	5,00 31 €	10 620 € 1,12%	Taux fixe 0,75%	1 200 €
CRCA28 Crédit Agricole	298 657 €	23/04/2018 24/03/2018	Taux fixe 3,23%	13,00 216 €	30 146 € 1,75%	Taux fixe 1,60%	3 400 €
CRCA30 Crédit Agricole	149 328 €	26/04/2018 27/03/2018	Taux fixe 3,23%	13,00 108 €	15 073 € 1,75%	Taux fixe 1,60%	1 700 €

Remarques : les emprunts sont supposés être refinancés (CRD + IRA) sur la même durée, avec le même profil d'amortissement et la même périodicité. La marge d'équilibre est la marge de refinancement pour laquelle le gain serait nul. Elle prend en compte l'impact de la pénalité. Une marge de refinancement inférieure à la marge d'équilibre signifie qu'il y a une opportunité de gain.

### EN CONCLUSION

#### Investir pour l'avenir sans hausse de fiscalité.

Pour les 3 années consécutives, les taux communaux de fiscalité restent inchangés pour les Melgoriens et les Carnonnais.

Grâce aux efforts poursuivis par la municipalité, il y aura en 2018 une hausse de plus de 48 % des dépenses d'investissement par rapport au budget précédent 12.7M€ inscrit en 2017 contre 18.8€ inscrit en 2018. C'est un niveau historique en matière d'investissements visant à préserver et à améliorer la qualité de vie de nos administrés et à préparer l'avenir de notre ville.